

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 6 mai 2020**

---

Communication n° 15/05.2020

Objet: skate-parc

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous informons que le skate parc du Vieux Moulin a été démantelé pour cause de sécurité. Celui-ci avait été réalisé en 2002 et la fréquentation de ce lieu s'est accrue au fil des années. Bien que régulièrement entretenu, les éléments devenaient dangereux et les réparations ne permettaient plus d'assurer la sécurité des usagers. Par ailleurs, la société ayant réalisé cette infrastructure a cessé ses activités et il n'était plus possible de remplacer les éléments défectueux.

Une nouvelle installation pourrait voir le jour à Marcy dans le futur. La Municipalité présentera en temps voulu un préavis pour ce faire.

La Municipalité

Saint-Prex, le 6 mai 2020/CM – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Carine Tinguely, vice-syndique, au 079 354 15 83*